

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL



Jeudi 26 mars 2025

Présents : Valérie GUYON, Gérard MOREL, Alexandre ANDRE, Sébastien LABRY, Bernard VELON, Angélique MARION, Alain TRUTT, Arnaud GUIOT, Valentin BLANC, Antoine JACQUET.

Excusés : Jean PIRAT, Bernard MALIN (donne pouvoir à Gérard MOREL), Julien NECTOUX.

Pour rappel l'ordre du jour de la séance est le suivant :

- 1-Renouvellement contrat économe de flux
- 2-Délibération cession CEE avec SIEA
- 3-Délibération vote du taux d'imposition pour l'année 2025
- 4-Délibération augmentation RIFSEEP agent
- 5-Délibération approbation résultat compte financier unique 2024
- 6-Délibération affectation résultat de l'exploitation de l'exercice 2024

Réuni, sous la présidence de **Madame Valérie GUYON**, Maire de Saint-Nizier-le-Bouchoux, le Conseil municipal a **délibéré sur les ordres du jour présenté ci-dessus** :

1- Délibération renouvellement contrat économe de flux

Madame le Maire présente au conseil le renouvellement au service économe de flux qui elle le rappelle consiste à réaliser différents diagnostics sur les équipements des bâtiments communaux, le renouvellement coûtera 56 cts/habitants et par an. L'idée est de diminuer les coûts de l'énergie. Le référent sera **ANDRE Alexandre**, l'agent technique **ECOCHARD Stéphane** et l'agent administratif **REY Laura**.

Le conseil est d'accord à l'unanimité

2-Délibération cession CEE avec SIEA

- **Madame le Maire** propose le renouvellement de la convention CEE dit certificat économie d'énergie.

Elle rappelle que se sont des subventions accordées par le SIEA.

Le conseil est d'accord à l'unanimité

3- Délibération vote du taux d'imposition pour l'année 2025

Madame le Maire évoque le vote du taux d'imposition sur l'année 2025 et propose une augmentation de 3000€ qui sera affecté à l'augmentation IFSE des agents.

Le conseil est d'accord à l'unanimité

4- Délibération augmentation RIFSEEP agent

Madame le Maire informe les conseillers d'une possible augmentation de l'IFSE en rappelant que si nous voulons garder des agents il faut les valoriser pour leurs travaux effectués.

La secrétaire de Mairie est invitée à quitter la salle durant le vote.

L'IFSE passera de 1485€ à 2227€ calculé sur nombre d'heure effectué.

Le conseil est d'accord à l'unanimité

5- Délibération approbation résultat compte financier unique 2024

Madame le Maire évoque les résultats du compte financier unique (CFU) 2024, elle rappelle que nous avons estimé en dépenses de fonctionnement 525500€ et que nous avons dépensés 521200€.

En recette de fonctionnement, nous avons prévu 485824€ et nous avons perçu 539610.18€.

Mme le Maire sort de la salle pour le vote.

Le conseil est d'accord à l'unanimité

6- Délibération affectation résultat de l'exploitation de l'exercice 2024

Madame le Maire ajoute les résultats de l'affectation de l'exploitation de l'exercice 2024.

Les résultats sont énoncés. Personne ne s'y oppose.

Le conseil est d'accord à l'unanimité

Madame le Maire termine la réunion en informant les conseillers du prochain conseil pour le vote du budget qui aura lieu le 10 avril 2025 à 20h30.

Elle précise également que **Mr BOUHAUT** a donné sa dédite et quittera le logement au 1^{er} avril.

Elle ajoute que le recrutement pour remplacer **Mme MALIN Marie-Pierre** est compliqué car c'est un mi-temps et des horaires en coupés.

Mme MARION Angélique demande le passage d'orange pour vérifier si la fibre peut être mis à l'étage de l'école.

Mr MOREL Gérard présente le devis de Mr PIRAT Gwenaël, pour l'élagage de MOLESSIAT, NANCIAT, MATRIGNAT. Le taux horaire de l'heure est de 55€ HT pour 220 heures de travail soit un devis à 14520€ TTC.

Mr MOREL Gérard ajoute qu'en 2025 il y aura 20000€ mis dans la voirie en PLATA contrairement à 15000€ l'année dernière.

Le conseil accepte ce devis

L'ordre du jour étant épuisé et les élus n'ayant plus de questions,
Madame le Maire lève la séance.

Le Maire,

